

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2018

---

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CE372

présenté par

Mme Louwagie, Mme Valérie Boyer, M. Sermier, M. Hetzel, M. Abad, M. Vialay, M. Leclerc,  
M. Cordier, M. Cinieri, Mme Dalloz, Mme Trastour-Isnart, M. Brun, M. Lurton, M. Grelier,  
Mme Poletti, M. Masson et M. Gosselin

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:**

Le deuxième alinéa de l'article L. 142-6 du code rural et de la pêche maritime est supprimé.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement, visant à combler l'absence d'un volet de simplification dans le projet de loi alors qu'une circulaire était censée le prévoir, prévoit de supprimer un alinéa de l'article L. 142-6 du code rural relatif aux conventions de mise à disposition des SAFER, faisant doublon avec l'alinéa précédent suite à l'allongement de la durée des CMD dans la loi d'avenir pour l'agriculture en 2014.